

AUX PARENTS DES ELEVES DU COLLEGE – RENTREE 2026 / 2027

Les vacances se terminent, il nous faut prévoir à présent la reprise des classes en septembre. Nous vous communiquons dans ce courrier les renseignements nécessaires pour la nouvelle année scolaire.

LA RENTREE

De la 6^{ème} à la 3^{ème} : Nous accueillerons les élèves le **MARDI 1er SEPTEMBRE à 8 h 40 pour les 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème} et à 8 h 55 pour les 6^{ème}.**

La rentrée en classe des élèves se fera avec leur professeur principal, un café sera offert aux parents par l'association de parents d'élèves devant le bâtiment administratif. Vous êtes invités, si vous le souhaitez, à accompagner vos jeunes sur la cour du collège.

Le jour de la rentrée, les élèves apporteront juste de quoi écrire (bloc-notes ou cahier de brouillon et trousse).

QUELQUES INFOS

- ✚ **AGENDA** : le collège fournit à tous les élèves un agenda – carnet de liaison (qui sera facturé)
- ✚ **STRUCTURE POUR LA RENTREE 2026** : 2 classes de 6^{ème}, 2 classes de 5^{ème}, 2 classes de 4^{ème}, 2 classes de 3^{ème}, 1 classe ULIS.
- ✚ **TRANSPORT SCOLAIRE** : Cap Cotentin est en charge de la gestion des transports scolaires. Pour toute information, vous pouvez prendre contact au numéro : 0 806 079 530 ou sur leur site <https://www.capcotentin.fr> . La ligne C dessert Cherbourg-St Pierre Eglise avec un arrêt devant l'établissement avec des horaires correspondant le matin et le soir.
Rappel : Afin d'assurer la sécurité des transports, **il est impératif que les élèves restent assis et calmes pendant les trajets et doivent porter le gilet fluorescent.** Chacun doit avoir une attitude respectueuse pour la sécurité de tous.
- ✚ **LIVRES CONSERVES PENDANT LES VACANCES** : les élèves qui ont souhaité conserver des livres pendant les vacances pour les révisions doivent être rendus **le 27 août avant 16 h**, faute de quoi nous nous verrons dans l'obligation de les facturer.
- ✚ **LIVRES DE CLASSE** : les livres scolaires sont prêtés gratuitement aux élèves de toutes les classes. Ils sont remis aux élèves le jour de la rentrée. Il vous sera demandé de **donner au professeur principal, le jour de la rentrée, un chèque de caution de 25 euros** (qui ne sera pas encaissé) et qui vous sera restitué ou détruit en fin d'année si les livres sont rendus en bon état.
- ✚ **LES LOTS DE FOURNITURES** : Les lots commandés en juin seront disponibles et à retirer **impérativement avant la rentrée du 1^{er} septembre** : **jeudi 27/08 après-midi entre 14 h et 17 h ou vendredi 28/08 matin entre 9 h et 12 h.**

DATES A NOTER (prévisionnel)

- ✚ **PHOTO SCOLAIRE du collège** : le vendredi 11 septembre pour les 5^e, 4^e et 3^e, et le lundi 14 septembre pour les 6^e.
- ✚ Réunions avec le professeur principal :
 - **Jeudi 3 septembre à 16 h 45** pour les 6^{ème} et les 5^{ème}
 - **Mardi 8 septembre à 16 h 45** pour les 4^{ème} et les 3^{ème}
- ✚ Séjour de cohésion pour les 6^{ème} les jeudi 10 septembre (manoir du Tourp) et vendredi 11 septembre (surf à Sciotot) en journée
- ✚ Assemblée générale de l'A.P.E.L. : vendredi 2 octobre
- ✚ Découpage de l'année en semestre. Des bilans intermédiaires seront faits entre les professeurs et les familles
- ✚ Réunions parents/professeurs :
 - 6^{ème} : Mardi 13 octobre à partir de 16 h 45
 - 5^{ème} : Jeudi 5 novembre à partir de 16 h 45
 - 4^{ème} : Lundi 9 novembre à partir de 16 h 45
 - 3^{ème} : Jeudi 12 novembre à partir de 16 h 45
- ✚ Stage pour les 3^{ème} : **du lundi 25 janvier au vendredi 29 janvier 2027 (une convention de stage devra être remplie)**
- ✚ Stages pour les élèves du dispositif « Réussir autrement »
 - **Mercredi 18 novembre au vendredi 20 novembre 2026**
 - **Lundi 25 janvier au vendredi 29 janvier 2027**
 - **Lundi 22 mars au vendredi 26 mars 2027**
- ✚ Portes ouvertes : Vendredi 12 février 2027 de 17 h à 20 h
- ✚ DNB Blanc 3^{ème} : jeudi 3 et vendredi 4 décembre 2026 & lundi 3 et mardi 4 mai 2027
- ✚ Oral Blanc du DNB : **mercredi 12 mai 2027** (pas classe pour les 5^{ème} et 4^{ème})
- ✚ Oral DNB : **un mercredi au mois de juin non défini** (pas classe pour les 5^{ème} et 4^{ème})
- ✚ Spectacle (Chorale et théâtre) : **les soirs des jeudi 20 mai et vendredi 21 mai 2027**
- ✚ DNB des 3^{ème} : **fin juin 2027 (pas classe pour les 6^{ème}, 5^{ème} et 4^{ème} ces jours-là)**
- ✚ Fête de l'école – Kermesse : vendredi 18 juin 2027 après la classe

VACANCES 2026-2027 (B.O. Education Nationale)

Rentrée des élèves	Mardi 1 ^{er} septembre 2026
Vacances de la Toussaint	Du samedi 17 octobre au lundi 2 novembre 2026
Vacances de Noël	Du samedi 19 décembre au Lundi 4 janvier 2027
Vacances d'hiver	Du samedi 20 février au lundi 8 mars 2027
Vacances de printemps	Du samedi 17 avril au lundi 3 mai 2027
Pont de l'Ascension	Vendredi 7 mai 2027

Les vacances débutent les jours indiqués, après les cours. Les cours reprennent le matin des jours indiqués.

- ✉ **TARIFS 2026-2027** : les tarifs sont indiqués sur le site internet de l'établissement (notredame-saintpierreeglise.fr)
- ✉ **MODES DE PAIEMENT** : Vous pouvez régler en espèces, par chèques établis à l'ordre du Collège Notre Dame ou par prélèvement automatique. **Il vous est possible d'effectuer un premier versement pour le 15 septembre afin d'étaler le règlement du 1^{er} trimestre qui se compose de 4 mois (merci de se rapprocher de la comptabilité).**
Nous prions les familles qui auraient besoin de conditions particulières, de prendre contact avec la Cheffe d'Etablissement ou la comptable qui sont à leur disposition pour en examiner les modalités.
- ✉ **AIDES** :
 - ✉ Bourses nationales (en fonction des revenus 2025 sur avis d'imposition 2026)
 - ✉ Bourses départementales
 - ✉ Aide à la gratuité (si les revenus avoisinent le RSA)
 En début d'année, les barèmes vous seront transmis par les enfants. Si vos revenus sont dans les fourchettes proposées, vous pouvez demander à l'accueil un dossier à compléter. Nous le transmettons ensuite aux services compétents. Les sommes allouées sont versées à l'école pour versement aux familles ou dégrèvement de la facture.
- ✉ **ASSURANCES** : l'assurance « individuelle accident » (IA) est obligatoire. Nous vous proposons une adhésion à l'assurance « Mutuelle St Christophe » au prix de 11.50 € par an et par enfant (Si vous souhaitez y souscrire, il suffit d'en informer le secrétariat et ce montant sera porté sur votre facture). Pour ceux qui ont déjà une assurance, merci de nous **fournir une attestation papier « Individuelle Accident » avant le 15 septembre impérativement, sinon celle-ci vous sera facturée (merci de ne pas nous l'adresser par mail).**

INFORMATIONS PRATIQUES

- ✉ **ACCUEIL/ETUDE** :
 - A partir de 8 h : **accueil au CDI**
 - Un **encadrement** gratuit est proposé **jusqu'à 17 h sur la cour** puis une **étude** payante **de 17 h à 18 h**.
 - Participation pour l'étude du soir : 1,55 € par soir pour les occasionnels – forfait 13,50 € mensuel
- ✉ **CERTIFICAT DE SCOLARITE** : il sera établi sur demande auprès du secrétariat.
- ✉ **PHOTO SCOLAIRE** : le vendredi 11 septembre pour les 5^e, 4^e et 3^e, et le lundi 14 septembre pour les 6^e.
- ✉ **MEDICAMENTS** : l'établissement n'ayant pas d'infirmière, **aucun médicament ne peut être distribué aux élèves**. En cas de traitement particulier (Etablir un PAI), il faut s'adresser à l'accueil. Les élèves ne peuvent avoir de médicaments sur eux.
- ✉ **ABSENCES** : Toute absence **prévue ou imprévue doit être obligatoirement signalée à l'accueil de l'établissement par téléphone** ou par mail **avant 10 h**. A son retour, **l'élève doit passer à l'accueil** avant son entrée en classe avec un **bulletin d'absence** (que vous trouverez dans l'agenda de votre enfant) **complété et signé** par les parents.
- ✉ *Nous vous rappelons que l'école est obligatoire pour tous les enfants de 3 à 16 ans. Les absences pour départ en vacances sur le temps scolaire ne sont pas autorisées, sauf circonstances exceptionnelles signalées obligatoirement à la direction.*
- ✉ **A.P.E.L.** : l'Association des Parents d'Elèves du Collège Notre Dame vous invite à la rejoindre et à vous engager dans la vie de l'établissement suivant votre disponibilité. L'assemblée générale aura lieu le vendredi 2 octobre à 20 h.
- ✉ **PASTORALE** : Les renseignements seront donnés à la rentrée.
- ✉ **ACCES « ECOLE DIRECTE » CAHIER DE TEXTE ET NOTES EN LIGNE** : Les renseignements et codes d'accès (parents et élèves) seront donnés POUR LES NOUVEAUX à la rentrée. Attention pas de changement de code pour les anciens élèves et parents. Tous les documents concernant la scolarité et la facturation passeront via ce site. Il est essentiel de vous connecter régulièrement à votre compte parents pour suivre l'actualité du collège.
- ✉ **SITE INTERNET et communication par mails** : [http://notredame-saintpierreeglise.fr/](http://notredame-saintpierreeglise.fr)
Dans une démarche écologique, nous communiquerons uniquement via Ecoledirecte.
- ✉ **PRESENCE DES ELEVES** : Afin de garantir la sécurité des élèves et leur assurer un temps de travail optimal, les élèves n'ont pas la possibilité de quitter l'établissement en début ou fin de journée sur les heures d'étude. **La présence des élèves est obligatoire de 8 h 40 à 16 h 30.**
- ✉ **ACTIVITES DU MERCREDI APRES-MIDI (Association Sportive, Théâtre, Danse, Retenue, etc.)** : les élèves n'ont pas le droit de sortir de l'établissement pendant la pause déjeuner du midi. Ils doivent prévoir leur pique-nique.
- ✉ **En cas de changement d'adresse, de numéro de téléphone, ou de situation familiale** merci d'en informer impérativement, par écrit, la direction, ainsi que le secrétariat (*mail de l'établissement* : secretariatnotredame50330@gmail.com).
- ✉ **NOUVEAUTE CETTE ANNEE** : lors des sorties scolaires, les pique-niques ne sont désormais plus fournis par la société de restauration. Nous vous remercions donc de prévoir le pique-nique de votre enfant (ce sera rappelé dans la circulaire de sortie). Le repas de la cantine non pris ce jour-là sera déduit de votre facture pour les demi-pensionnaires.

HORAIRES JOURNALIERS DES ELEVES

MATIN :	8 h 40 à 12 h 35	lundi, mardi, jeudi, vendredi
APRES-MIDI :	13 h 30 à 16 h 30	lundi, mardi, jeudi, vendredi
MERCREDI MATIN :	8 h 35 à 12 h 30	pour les 5 ^e , 4 ^e et 3 ^e

Les heures de retenues seront programmées le mercredi après-midi de 13 h à 14 h 30

(Sachez que l'Equipe Educative privilégiera toujours le dialogue avec l'enfant et sa famille. Toutefois en cas de sanction, dans une relation de confiance, nous vous demandons une étroite collaboration et nous ne pourrions accepter de report des sanctions).

ATTENTION : les élèves externes sont accueillis dans l'établissement à partir de 13h20 uniquement.

HORAIRES DU SECRETARIAT-COMPTABILITE

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8 h – 12 h 15 & 13 h 15 – 17 h / Mercredi : 8 h – 12 h 00

Nous vous souhaitons ainsi qu'à vos enfants, une agréable fin de vacances et vous remercions pour la confiance que vous nous accordez par l'inscription ou la réinscription votre enfant dans notre établissement.

Mme Elodie LERGERON, Cheffe d'Etablissement